



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité



PLAN DE SOUTIEN AUX CANTINES SCOLAIRES DES PETITES COMMUNES

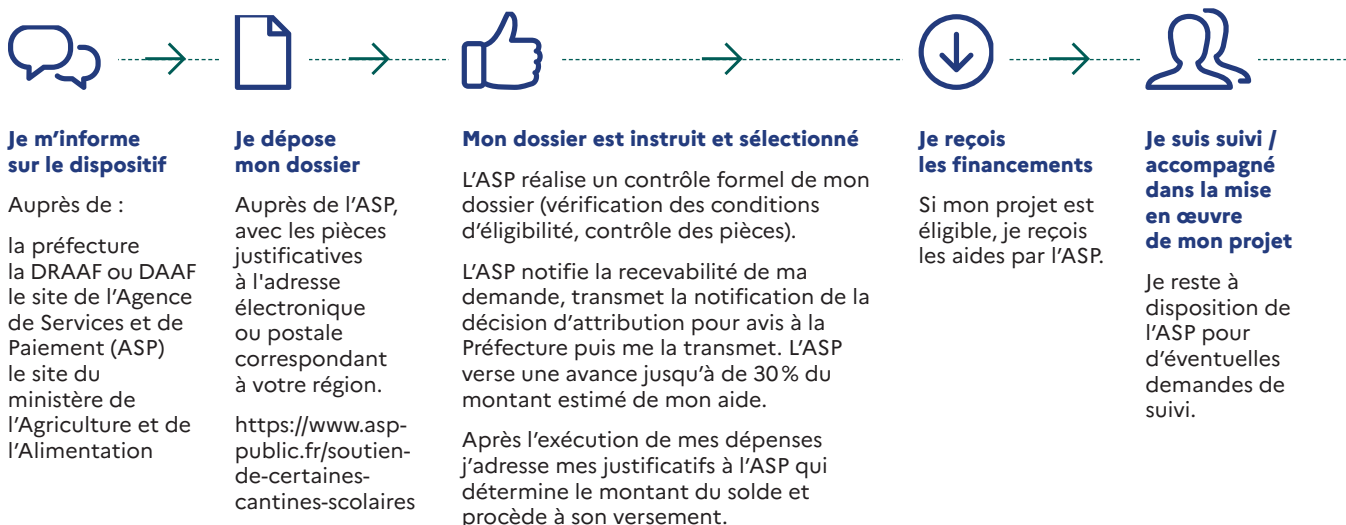
Cette mesure consiste en une aide à l'investissement pour les cantines des écoles maternelles et élémentaires des communes ou établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) attributaires de la dotation de solidarité rurale (DSR) en 2020 ou en 2021 ainsi qu'à l'ensemble des communes de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion (et leurs EPCI).

Biens ou prestations éligibles :

- **soutien à l'investissement en matériel** pour stocker et cuisiner des produits frais, lutter contre le gaspillage alimentaire, informer les usagers composteurs...
- **financement d'investissements immatériels**, logiciels, réalisation de supports de communication...
- **prestations intellectuelles**, accompagnement, bureau d'études...

Enveloppe dédiée : 50 millions€

PARCOURS BÉNÉFICIAIRE



CONDITIONS FINANCIÈRES

Taux d'aide : jusqu'à 100 % – Plancher : 1500€ H.T. – Dépenses prises en compte hors taxes (H.T.)

Le montant de l'aide attribué aux communes est égal au montant des dépenses dans la limite d'un plafond fixé ainsi :

Nombre de repas servis pendant l'année scolaire 2018-2019	Plafond de l'aide
Inférieur à 3333	3 000€
Compris entre 3334 et 6999	3 000€ + 0,90€/repas à partir du 3334 ^e
Compris entre 7000 à 13999	6 300€ + 0,70€/repas à partir du 7000 ^e
Compris entre 14000 et 27999	11 200€ + 0,60€/repas à partir du 14000 ^e
Compris entre 28000 et 55999	19 600€ + 0,50€/repas à partir du 28000 ^e
Au-delà de 56000	33 600€
Exemple : pour 5 000 repas	4 500,30€

En Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à La Réunion et à Mayotte :

Nombre de repas servis pendant l'année scolaire 2018-2019	Plafond de l'aide
Inférieur à 3333	3 000€
Compris entre 3334 et 6999	3 000€ + 0,90€/repas à partir du 3334 ^e
Compris entre 7000 à 13999	6 300€ + 0,70€/repas à partir du 7000 ^e
Compris entre 14000 et 27999	11 200€ + 0,60€/repas à partir du 14000 ^e
Compris entre 28000 et 55999	19 600€ + 0,50€/repas à partir du 28000 ^e
Compris entre 56000 et 97999	33 600€ + 0,40€/repas à partir du 56000 ^e
Compris entre 98000 et 139999	50 400€ + 0,30€/repas à partir du 98000 ^e
Au-delà de 140000	63 000€
Exemple : pour 30 000 repas	20 600,50€